



Le Saint-Siège

MESSE DE CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE SYNODALE NÉERLANDAISE

HOMÉLIE DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II

Jeudi 31 janvier 1980

Vénérables et chers Frères,

1. En cet instant, nous nourrissons tous un même désir. Nous désirons remercier Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, pour ce ministère auquel nous avons participé au cours de plus de deux semaines. Ces journées, en effet, pendant lesquelles nous avons travaillé en commun dans le cadre du synode particulier des évêques des Pays-Bas, nous ne pouvons pas les regarder autrement qu'en nous laissant guider par la vérité de ces paroles du Concile Vatican II dans le premier chapitre de la constitution Lumen Gentium: « L'Eglise universelle se présente ainsi comme "un peuple rassemblé par l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit" » [1].

A partir de là notre gratitude s'adresse à cette Unité en trois Personnes dans laquelle l'unité de l'Eglise, du peuple de Dieu, trouve son origine. Nous désirons rendre grâce parce que nous avons pu confesser cette Unité, et en même temps la servir à chaque jour et à chaque heure de notre travail commun. Nous rendons grâce en même temps parce que, en recherchant notre unité réciproque, nous avons pu servir l'unité de l'Eglise – du peuple de Dieu – au plan de la province qui constitue l'Eglise dans votre patrie, et à un plan beaucoup plus large. Oui, vénérables et chers Frères, je suis profondément convaincu que notre travail a servi aussi à l'Eglise du Christ dans toute son universalité.

Pour ce travail que nous avons fait ensemble avec ténacité, je désire remercier très cordialement tous et chacun d'entre vous. En premier lieu, je veux dire aux deux Présidents délégués, Son Eminence le Cardinal Johannes Willebrands et Son Excellence Monseigneur Godfried Danneels, combien j'ai apprécié à sa juste valeur la façon dont ils ont conduit les travaux de cette Assemblée. Aux Evêques des Pays-Bas, j'exprime ma profonde gratitude pour leur disponibilité généreuse et leur amour profond envers leurs fidèles et envers l'Eglise universelle, et aux deux Supérieurs religieux je veux dire combien je leur suis reconnaissant pour la contribution originale qu'ils ont apportée au Synode. Je remercie de tout cœur les Eminentissimes Cardinaux Préfets des Congrégations, mes proches collaborateurs, pour leur contribution à ces travaux, auxquels ils ont apporté l'expérience acquise dans leur charge. Au Secrétaire général, Son Excellence

Monseigneur Jozef Tomko, à son Assistant, Son Excellence Monseigneur Albert Descamps, au Secrétaire spécial, le Révérend Père Joseph Lescrauwaet, je dis ma profonde gratitude pour les services compétents qu'ils ont apportés les uns et les autres. Je ne veux pas passer sous silence le dévouement du personnel du secrétariat du Synode, du service de presse, ainsi que de tout le personnel adjoint. Qu'il me soit permis aussi d'adresser une parole de remerciement à tous les représentants des moyens de communication sociale qui, tout en respectant la réserve qui a nécessairement dû entourer les délibérations, se sont dévoués pour maintenir le contact avec l'ensemble de l'Eglise.

Pendant toutes ces journées, j'ai pu être avec vous et participer à la plupart des assemblées du matin et du soir. J'ai pu être le témoin de la probité, de l'attention et de l'objectivité avec lesquelles vous avez traité chaque problème. Une telle attention et un tel soin n'on fait que manifester combien vous avez à cœur les problèmes que nous avons abordés ensemble et combien vous désirez consacrer à leur solution toutes vos forces. J'en remercie le Christ, et vous aussi vénérables et chers Frères. Cette ambiance, tranquille, concrète et sincère, d'échange d'idées sur chacun des thèmes étudiés, a montré que l'Esprit de notre Seigneur et Maître était avec nous, et que nous avons reçu aussi l'aide de sa Sainte Mère, à laquelle nous adressions chaque jour notre prière, particulièrement dans la récitation de l'Angélus.

2. Le problème étudié par le synode et qui a occupé complètement les semaines de ces discussions à Rome, est exprimé dans le titre de son ordre du jour: « L'exercice du travail pastoral de l'Eglise aux Pays-Bas dans les circonstances actuelles, afin que l'Eglise se manifeste toujours davantage comme communion ».

Pour affronter ce thème important, nous avons dû ramener sans cesse les multiples expériences faites par l'Eglise qui est aux Pays-Bas sur le terrain de la réponse donnée il y a quelques années par l'épiscopat du monde entier, réuni pendant quatre ans au [Concile Vatican II](#), à la question qu'il se posait à lui-même: « Ecclesia, quid dicis de teipsa? ». Cette réponse, exprimée d'une manière élaborée par le Magistère conciliaire, est devenue actuellement pour vous, vénérables et chers Frères, le point de référence systématique, et en même temps le fondement permettant de résoudre chacun des problèmes qui se posent chaque jour à votre expérience de pasteurs et à votre conscience d'évêques.

Au cours de nos discussions et de nos réflexions, une chose a toujours été claire: nous ne pouvons désirer - et nous ne désirons en réalité de tout notre cœur - qu'une Eglise qui corresponde totalement aux intentions du Christ Seigneur, telles qu'elles ont été exprimées et confirmées par le [Concile](#). Nous croyons en effet que le [Concile Vatican II](#) est devenu pour notre époque le thème et le lieu privilégiés grâce auxquels l'Esprit Saint, l'Esprit de Jésus-Christ, « a parlé » à toute l'Eglise [2] et l'a guidée vers la vérité tout entière [3], et donc aussi vers cette vérité de l'existence « dans le monde contemporain », de l'existence telle qu'elle nous apparaît à travers les « signes des temps ». En parlant à l'Eglise tout entière, l'Esprit de notre Seigneur et Rédempteur « a parlé » en même temps à chacune des Eglises qui demeurent dans la communion de cette Eglise une et universelle. C'est pourquoi, la préoccupation fondamentale de nous tous qui étions réunis en ce synode fut aussi le souci de faire que l'existence de l'Eglise aux Pays-Bas, son existence concrète, dans tous les secteurs de sa vie, puisse posséder et manifester pleinement les marques de cette identité que le [Concile Vatican II](#) a de nouveau exprimée, en accord avec toute la Tradition.

3. C'est pourquoi aussi cet effort quotidien du synode, à travers l'analyse des différents secteurs de la vie de l'Eglise dans votre patrie, a cherché d'abord à atteindre une conscience plus claire de tout ce qui constitue pour ainsi dire la vie quotidienne de l'Eglise dans ses différents aspects. Il a cherché ensuite à établir les orientations à suivre à l'avenir. En

effet, l'identité de l'Eglise se manifeste précisément à travers cette forme concrète de son existence; elle se manifeste à travers sa manière de vivre chaque jour, et à travers la manière dont elle réalise son œuvre dans les différents secteurs de vie et d'activité.

Dans notre analyse conduite selon ces prémisses, nous avons abordé, vénérables et chers Frères, tous les aspects essentiels, importants du point de vue de l'identité de l'Eglise aux Pays-Bas pour le moment présent et pour l'avenir. Il est en effet hors de doute que, dans les activités actuelles de l'Eglise, s'élabore en même temps la forme future de sa vie et de son apostolat.

C'est ainsi que nous avons pris comme point de départ de nos délibérations la réalité et les exigences fondamentales de la communion de l'Eglise, communion en même temps locale et universelle, se référant au spirituel comme à l'institutionnel, conscients que la communauté de foi, d'espérance et de charité unit tous les croyants avec le Christ et son Père, et les unit les uns aux autres. Dans le désir et la volonté unanimes de manifester cette communion, nous avons réaffirmé notre accord sur le contenu de la foi catholique selon l'enseignement du Magistère de l'Eglise, et nous en avons tiré les conclusions qui s'imposent quant à la fonction de l'Evêque comme docteur de la foi et comme pasteur, de chaque évêque dans son diocèse et de tous les évêques ensemble au sein de la Conférence épiscopale.

Le synode a ainsi adopté des résolutions se référant au sacerdoce ministériel, à la vie des religieux et des religieuses, et à la participation des laïcs à la mission évangélisatrice de l'Eglise. Il a examiné comment promouvoir la vie sacramentelle, et surtout la célébration et la vénération de l'Eucharistie, source de vie et de croissance, et le sacrement de la réconciliation. Le synode a enfin insisté sur la valeur de la liturgie célébrée selon les règles de l'Eglise, sur l'importance du contenu doctrinal et des méthodes pastorales dans la catéchèse, et enfin sur la promotion d'un œcuménisme fidèle aux orientations du [Concile](#).

4. Cette référence trop brève à la matière et aux conclusions du synode suffit pour relever la richesse de ses débats et l'ampleur de l'examen consacré au travail pastoral de l'Eglise aux Pays-Bas. A personne n'a échappé l'importance de tous les sujets abordés pour le développement futur des efforts pastoraux de tout le peuple de Dieu. Qu'il me soit permis toutefois de souligner ici un point particulier qui s'est révélé être au centre de toutes les autres questions soulevées et qui sera d'un impact très grand sur l'avenir de l'Eglise. Je me réfère ici au sacerdoce ministériel authentique des prêtres, aussi bien dans sa nature que dans ses relations avec l'évêque et dans son rapport à l'engagement des laïcs dans la mission de l'Eglise.

L'édification de la communauté ecclésiale et l'exécution de sa mission sont confiées à toute la communauté, mais, comme le dit la constitution dogmatique [Lumen Gentium](#) [4], cette responsabilité s'exerce en accord avec le charisme et la place de chacun dans le Corps du Christ. Toutes les vocations, tous les services, tous les charismes sont ordonnés à manifester dans leur variété la richesse de l'Eglise et à servir son unité. L'Eglise doit pouvoir exprimer la plénitude de sa vie par la richesse des vocations et des charismes, aussi bien dans la consécration ministériel que dans l'apostolat des laïcs, et aussi dans la consécration religieuse selon l'esprit et le but spécifique de chaque Institut.

Mais chacun de ces ministères et de ces services possède une spécificité propre, et tous se complètent mutuellement sans se confondre.

A juste titre, chers Frères, vous avez insisté sur l'importance et la nécessité de la participation des laïcs dans la tâche pastorale de l'Eglise; vous avez loué aussi la collaboration active que vous prêtent les laïcs dans tous les diocèses néerlandais et qu'ils sont appelés à intensifier davantage encore. Car, sans le travail des laïcs, l'Eglise ne pourrait que difficilement être présente et agir dans le monde d'aujourd'hui [5]. Mais il importe, comme vous l'avez souligné, de sauvegarder, dans l'attribution des tâches et dans la délimitation des responsabilités, la distinction entre la contribution des laïcs et les tâches confiées aux prêtres et aux diacres. C'est dire toute l'importance des conclusions auxquelles est arrivé ce synode dans le domaine de la collaboration des laïcs aux tâches pastorales comme aussi dans celui de la formation des future prêtres.

Unanimes à professer la distinction essentielle entre le sacerdoce sacramentel et le sacerdoce commun des fidèles ainsi que le caractère permanent du sacerdoce sacramentel, les évêques des Pays-Bas ont aussi exprimé leur souci et leur volonté d'être secondés par un clergé célibataire et de faire tout leur possible pour promouvoir les vocations au sacerdoce. Ils éprouvent le même souci en ce qui concerne la vocation religieuse, par laquelle des hommes et des femmes répondent à l'appel de Dieu dans la vie consacrée. Vous avez envisagé d'assurer la formation des candidats au sacerdoce dans de vrais séminaires, soit dans des séminaires assurant intégralement la formation, soit dans d'autres institutions possédant toutes les caractéristiques d'un séminaire bien qu'une partie de l'enseignement soit donnée par des Ecoles supérieures de théologie reconnues par le Saint-Siège.

De la même façon, vous êtes décidés à souligner l'opportunité d'un engagement dans la voie du diaconat, vu la tâche spécifique et l'importance de ce ministère permanent tel qu'il a été restauré par le [Concile Vatican II](#). Vous avez ensuite réaffirmé l'importance de la contribution propre du laïcat dans l'Eglise et vous êtes résolus à faire appel à la collaboration des laïcs dans les tâches pastorales qui peuvent leur être confiées selon les indications du Saint-Siège.

Voilà des résolutions qui augurent particulièrement bien de l'avenir pour l'Eglise aux Pays-Bas. Le Pape est convaincu que tous répondront à cet appel, donnant ainsi à cette Eglise sa pleine dimension de communauté chrétienne, qui est manifestée également par son œuvre missionnaire, tellement liée à toute sa tradition.

5. Dans tout le travail que nous avons fait au synode – et dans celui qui vous attend après la conclusion du synode – ce qui était, ce qui est et ce qui demeurera notre rempart et notre force, c'est la référence constante de notre foi, de notre espérance et de notre amour au Christ, notre Maître et Seigneur, au Christ Rédempteur de l'homme, au Christ qui est devenu dans son mystère pascal l'époux de son Eglise.

C'est envers lui que nous avons cherché à maintenir notre fidélité au cours de nos réunions à Rome, dans notre réflexion quotidienne et dans nos échanges d'idées. Sa vérité et son amour étaient la source de la lumière pour nos considérations, nos résolutions et nos décisions. Et en faisant tout cela, nous avons toujours plus clairement conscience d'avoir besoin, pour notre service de l'Eglise, d'un grand courage et en même temps d'une grande prudence. Ce courage et cette prudence doivent dériver de notre confiance absolue dans cet amour qu'il donne en tout lieu à son Eglise, dans cette fidélité qu'il donne en retour à tous ceux qui cherchent à lui garder constamment leur fidélité. Cette conviction nous fait un devoir de regarder vers l'avenir avec l'espérance évangélique: « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde » [6]. Ainsi, nous serons capables de remplir notre mission d'évêques et de pasteurs à l'égard de l'Eglise sur la terre néerlandaise, et en même temps à l'égard de l'Eglise universelle; nous serons capables de servir le peuple de Dieu de la manière

qu'exige de nous l'Esprit de Jésus-Christ.

C'est sur lui aussi que nous bâtissons notre volonté et en même temps notre espoir de l'unité réciproque, de la « *communio* » entre vous-mêmes, évêques et pasteurs de l'Eglise aux Pays-Bas, qui est indispensable pour accomplir ce ministère pastoral. Le Synode a été pour vous, chers Frères, un temps d'heureuse union et d'échanges profonds de vos pensées; il a été un temps de véritable dialogue du salut. Ce dialogue, comme l'a enseigné [Paul VI](#), est et doit demeurer un échange de pensées dans lequel se manifestent le respect et l'amour, et qui soit en même temps ordonné à la vérité, au bien de l'Evangile et à l'unité de l'Eglise. Au moment où ce temps heureux touche à sa fin, il ne nous reste rien d'autre à faire que de demander à l'Esprit de vérité et au Maître de la moisson que le même style de dialogue et le même climat salutaire d'union continuent toujours à exister entre vous pour le bien de toute l'Eglise, et en particulier pour celui des diocèses dont l'Esprit Saint vous a établis évêques.

6. Maintenant que les évêques néerlandais s'appêtent à rejoindre leurs diocèses respectifs, je tourne ma pensée et mon affection vers toute l'Eglise qui est aux Pays-Bas et vers tous et chacun de ceux qui la constituent. Sachez, chers frères et sœurs, que le Synode vous est reconnaissant de tout ce que vous avez entrepris pour contribuer au succès de ses délibérations. Au nom du synode, je vous remercie tout particulièrement de vos prières qui nous ont accompagnés durant cette période de grâce.

J'ai reçu de multiples échos d'initiatives qui témoignent de votre réponse fervente à l'appel que je vous avais adressé à la veille du synode: c'était un vrai réconfort et une inspiration pour ses participants de savoir que l'Eglise aux Pays-Bas était unie à eux par la prière dans les paroisses et les écoles, dans les maisons religieuses, dans les groupes de jeunes et les maisons de retraite. Je remercie spécialement aussi les frères et sœurs des Eglises et Communautés chrétiennes qui se sont joints aux catholiques pour implorer la lumière de l'Esprit sur nos travaux. C'est avec émotion et reconnaissance que je veux rappeler ici qu'un groupe de pasteurs protestants a envoyé un télégramme au début du synode pour nous assurer de leurs prières. L'union spirituelle ainsi manifestée est gage de la bénédiction de Dieu pour une union croissante entre tous ceux qui professent la même foi et la même espérance en Jésus-Christ. Que notre attente, notre désir et notre engagement correspondent à la volonté du Seigneur! Ainsi, nous pourrions promouvoir un œcuménisme sans timidité parce que authentique, un œcuménisme dynamique qui soit une croissance dans la foi, un œcuménisme, pour tout dire, qui soit pleinement fidèle à l'Esprit Saint.

Maintenant que commence la mise en œuvre des décisions de ce synode, je confie de nouveau à vos prières, chers frères et sœurs des Pays-Bas, le chemin qui doit être parcouru. Car c'est de la prière, plus que des délibérations et des consultations, que dépendront à l'avenir la vie et la pastorale de l'Eglise aux Pays-Bas. Rassemblez-vous autour de vos évêques dans la prière comme dans l'action. Plus que jamais ils comptent sur vous. L'union dans la prière, la conscience que « tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières » [7] vous aideront à opérer ce renouveau et cette conversion que chacun de nous doit pratiquer continuellement. La prière aide à croire, à espérer et à aimer, même si la faiblesse humaine nous place dans des situations de tension ou entraîne des défaillances. La prière fervente de toute la communauté chrétienne, aux Pays-Bas comme aussi ailleurs, fait espérer que tous, prêtres et laïcs, religieux et religieuses, accepteront, en esprit de foi et avec une conviction sincère, les conclusions du synode. Voici qu'approche le temps du Carême qui nous prépare à la célébration de la Résurrection du Seigneur Jésus: nous n'hésitons pas à solliciter votre prière et vos sacrifices afin que la semence du synode tombe dans une terre favorable et porte du fruit en

abondance [8].

Avec une confiance toute spéciale, je veux m'adresser à la jeunesse de l'Eglise aux Pays-Bas. En préparation du synode, un groupe de jeunes de votre capitale s'est réuni pour prier autour d'un cierge, symbole de la lumière qu'est le Christ, et il m'a fait parvenir ensuite ce cierge en signe de son engagement et de son union avec le synode. Chers jeunes, puisse la lumière du Christ illuminer votre chemin de chrétiens et vos aspirations qui trouvent certainement leur place dans l'Eglise!

Soyez convaincus que votre générosité et votre sens de l'authenticité aideront toute la communauté à faire les choix qui s'imposent et à assumer les conséquences que comportent la foi en Jésus-Christ et l'appartenance à l'Eglise.

Vénérables et chers Frères, au moment de nous quitter, je vous invite à placer les fruits de ce synode et l'avenir de l'Eglise aux Pays-Bas entre les mains de Marie, Mère du Seigneur et Mère de l'Eglise. Le dernier chapitre de la constitution dogmatique *Lumen Gentium* a mis en lumière les conséquences spirituelles qui découlent, pour l'Eglise et pour chaque chrétien, de notre situation par rapport au Fils de Dieu incarné et par rapport à sa Mère toute sainte. C'est parce qu'il est « né d'une femme » [9] que Notre Seigneur Jésus-Christ fait de nous de véritables « fils adoptifs » [10]. C'est parce qu'elle a accueilli le Verbe de Dieu à la fois dans son cœur et dans son corps que la bienheureuse Vierge a un rôle unique dans le mystère du Verbe incarné et dans celui du Corps mystique. Elle se trouve intimement unie avec l'Eglise, dont elle est le modèle dans l'ordre de la foi, de la charité et de la parfaite union au Christ. Par là, en réponse à notre dévotion et notre prière, Marie, qui rassemble et reflète d'une certaine façon en elle-même les plus hautes aspirations de la foi, appelle les fidèles à son Fils et à son sacrifice, ainsi qu'à l'amour du Père. « C'est pourquoi, enseigne le Concile, dans l'exercice de son apostolat, l'Eglise regarde à juste titre vers celle qui engendra le Christ, conçu du Saint-Esprit et né de la Vierge précisément afin de naître et de grandir aussi par l'Eglise dans le cœur des fidèles » [11]. Avec la Vierge, l'Eglise a entamé son chemin à travers l'histoire de ce monde il y a deux mille ans, dans le Cénacle de la Pentecôte. Depuis, l'Eglise a parcouru chaque étape de ce chemin avec Elle, qui est le signe lumineux de l'espérance et de la consolation du peuple de Dieu [12]. L'étape que nous commençons aujourd'hui à partir de ce synode, c'est avec Elle aussi que nous devons la parcourir. Dans la terre néerlandaise, il y a tant de lieux où la Mère de Dieu est vénérée avec une ferveur particulière par les fidèles. Qu'il suffise d'évoquer, parmi tant de sanctuaires qui témoignent de sa piété mariale, le nom du sanctuaire « Ster der Zee », à Maastricht, celui de la « Zoete Lieve Vrouw den Bosch » et celui de « Onze Lieve Vrouw ter Nood » à Heiloo, si chers à vos cœurs et au mien. Puissent ces lieux devenir toujours davantage les lieux de rencontre d'où Marie guidera le peuple de Dieu vers une foi et une espérance renouvelées dans la communion de l'amour!

Aan de ganse Kerk in Nederland zend ik, samen met alle leden van de Bijzondere Synode, mijn wensen en mijn zegen.

Moge de Heer in u allen voltooien wat hij hier tijdens de voorbije dagen van gebed en overleg is begonnen.

Moge de eenheid in geloof en liefde het kenmerk zijn van het Godsvolk in Nederland.

Geloofd zij Jezus Christus. Amen.

[1] N. 4.

[2] Cf. *Ap* 2, 7.

[3] Cf. *Jn* 16, 13.

[4] Cf. nn 30-38.

[5] Cf. *Apostolicam Actuositatem*, n. 1.

[6] *Jn* 16, 33.

[7] *Jc* 1, 47.

[8] Cf. *Mc* 4, 8.

[9] *Ga* 4, 4.

[10] Cf. *Lumen Gentium*, n. 52.

[11] *Ibid.*, n. 65.

[12] *Ibid.*, n.68.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana